SOCIAL

Des locataires en guerre contre le Foyer Rémois

VITRY-LE-FRANÇOIS Depuis trois ans, de nombreuses moisissures ont été constatées dans un pavillon de la Cité rose. Une humidité reconnue mais non traitée par le Foyer Rémois, le bailleur responsable du logement social.

Des taches grises sont apparues depuis trois ans dans trois chambres du logement social.

ALEXANDRE BOURASSEAU

Des moisissures recouvrent le sol en lino. Certaines montent même sur les murs derrière les lits. « *Regardez comme c'est poisseux* », fait remarquer Odile en passant la main contre le mur taché de la chambre à coucher avant de nous montrer ses doigts grisâtres.

Dans les trois chambres de l'habitation, c'est le même constat : près des fenêtres, au niveau du bardage, l'humidité colonise peu à peu les pièces du sol au plafond. Le couple de septuagénaires qui occupe depuis treize ans ce logement social, situé rue de l'Abbé-Gouget à Vitry-le-François, peine à dissimuler sa frustration. « *Cela fait trois ans qu'on se bat et que rien ne change : ils font les morts* », s'agace Patrick.

« Ils », ce sont les responsables du Foyer Rémois, le bailleur social gestionnaire de leur habitation. En effet, le ménage tente depuis 2020 de faire reconnaître la responsabilité du propriétaire dans l'aggravation des problèmes d'humidité du logement et de le faire intervenir. En vain.

> *« Nous avons peur que cette humidité n'aggrave encore plus l'état de nos poumons à tous les deux »*
> **Odile, locataire du logement social**

Et ce malgré, deux lettres du maire de Vitry-le-François, Jean-Pierre Bouquet, deux lettres également du sous-préfet de la Cité rose, Djilali Guerza et une du député Charles de Courson toutes adressées au bailleur social.

L'entreprise rémoise a néanmoins sous-traité un contrôle à la société NÜWA, le 24 avril 2023. Laquelle a détecté de l'humidité dans les trois chambres à coucher de la maison pavillonnaire. « *L'expert nous avait dit de retirer la tapisserie, de passer de l'eau de javel et de laisser sécher avant qu'il ne revienne passer un spray anti-humidité. Même le maire a rigolé lorsqu'on lui a raconté ça* », raconte Patrick.

Selon le bailleur, les désordres rencontrés par le couple de retraités « *proviennent de la condensation naturelle de l'air au niveau des ponts thermiques* [un « pont thermique » est un point de construction où la barrière isolante est rompue, faille qui peut entraîner de grandes déperditions de chaleur, NDLR]. *Pour rappel, les ponts thermiques peuvent survenir selon l'utilisation -ou l'absence d'utilisation- de la ventilation et/ou du chauffage.* »

« *La société NÜWA confirmait à l'époque que les matériaux étaient secs et qu'il n'y avait aucune dégradation liée à des problèmes d'humidité. Par conséquent, Le Foyer Rémois n'a pas à intervenir* », précise le bailleur par courrier électronique. Pour leur part, les deux locataires assurent qu'ils utilisent la ventilation et le chauffage « *normalement* » sans abuser de la chaleur l'hiver ni de la fraîcheur l'été. « *Ce sont des menteurs !* », peste Patrick.

DES MALADIES RESPIRATOIRES PERSISTANTES

Les retraités ont bien tenté de faire jouer leur assurance habitation dans la prise en charge du sinistre mais là encore, sans succès : « *L'infiltration par façade ne faisant pas partie des causes garanties et le revêtement du sol n'ayant pas été effectué à vos frais, nous ne pouvons pas donner une suite favorable à votre demande d'intervention* », leur a notamment répondu cette dernière dans une lettre.

Dans la chambre à coucher du couple, un concentrateur d'oxygène est accolé au lit conjugal. « *Mon mari a une sarcoïdose pulmonaire, une maladie respiratoire chronique* », déplore Odile. « *Étant moi-même atteinte de bronchites régulières, nous avons peur que cette humidité n'aggrave encore plus l'état de nos poumons à tous les deux.* »

À bout, les septuagénaires n'ont pourtant pas l'intention d'abandonner leur combat. « *Je compte bientôt écrire au préfet de la Marne pour l'avertir de notre situation* », assure Patrick, qui poursuit : « *On ne les lâchera pas !* » ■

> **5**
>
> C'est le nombre de lettres envoyées au Foyer Rémois par différentes autorités locales pour attirer l'attention sur le cas du couple retraité